



Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie
et de la communication
Présidente de la Confédération
Mme Doris Leuthard

energiestrategie@bfe.admin.ch

Brougg, le 2 mai 2017 / AC

**Mise en œuvre du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 :
Procédure de consultation**

Madame la Présidente de la Confédération,
Madame, Monsieur,

Par lettre du 1^{er} février 2017, vous nous avez invitées à prendre position sur la consultation mentionnée sous rubrique, nous vous en remercions sincèrement.

Après avoir soigneusement étudié les projets mis en consultation, nous vous informons que, d'une manière générale nous approuvons la Stratégie énergétique proposée. Néanmoins, en ce qui concerne le détail des mesures proposées, nous nous référons à la prise de position de l'Union suisse des paysans, que nous soutenons dans sa totalité.

Nous formulons les remarques suivantes :

- Il faut assurer, dans la rédaction des dispositions d'exécution, la clarté et la sécurité juridique.
- Dans certains cas, il faut s'assurer que le producteur d'énergie, en ce qui nous concerne, les exploitants agricoles, ne soient pas seuls à assumer les coûts et les risques des installations.
- Les nouvelles installations doivent être autorisées dans les limites des règles sur l'aménagement du territoire et préserver les terres cultivables.
- S'agissant de la conception des dispositions concernant la commercialisation directe, il y a lieu de veiller au risque d'inégalité des rapports de force et de dépendance possible des petits producteurs vis-à-vis des grands gestionnaires de réseau.
- En ce qui concerne les mesures visant à réduire les émissions de CO2 des véhicules, il faut prendre garde à ne pas pénaliser la population qui vit dans les zones rurales et décentralisées pour lesquelles la possession et l'usage d'un véhicule adapté aux conditions météorologiques et de la route est nécessaire.

En vous remerciant de bien vouloir en prendre note, nous vous prions de croire, Madame la Présidente de la Confédération, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES USPF

Christine Bühler
Présidente

Anne Challandes
Membre du comité et Présidente de la commission politique agricole